

Pensées pour les récalcitrants

Version du 18 juillet 2021

[Exercices de déconfinement](#)

Ajouts des pensées 16 à 24.

1

Par les temps qui courent, il ne faut pas nous en faire d'être accusés d'être des récalcitrants. Nous devrions en être fiers. Nous devrions nous faire un point d'honneur d'être des récalcitrants. Nous devrions regretter de ne pas être plus récalcitrants que nous ne le sommes déjà. Nous devrions nous exhorter les uns les autres à devenir encore plus récalcitrants, et exhorter les consentants à devenir des récalcitrants. S'il y avait plus de récalcitrants, si les récalcitrants étaient encore plus récalcitrants, nous n'en serions pas où nous en sommes aujourd'hui. Disons-le franchement : dans la situation actuelle, on pourrait difficilement être trop récalcitrants et il pourrait difficilement y avoir trop de récalcitrants.

2

Le problème avec beaucoup de consentants, ce n'est pas tant le fait qu'ils ne croient pas que nos autorités politiques et sanitaires les privent de leur liberté, que le fait que cela ne les dérange pas. À peine savent-ils de quoi il s'agit. Vous pourrez leur expliquer en long et large comment on les asservit : ils ne comprendront pas, ils ne sentiront pas qu'on les prive de quelque chose à quoi ils ne tiennent pas, et qu'ils n'ont toujours eu qu'à un faible degré.

Mettons que vous les convainquiez qu'on les prive de leur liberté. La liberté deviendra alors une contre-valeur pour eux. Ses défenseurs seront à leurs yeux des imbéciles et des méchants.

Et quand il est temps d'aller recevoir une injection pour retrouver leur liberté et de consentir à toutes sortes de conditions pour pouvoir en profiter, l'idée que les consentants ont de la liberté est tellement dévoyée qu'elle tient davantage de la servitude que de la liberté.

3

Les consentants sont subjugués par la magie de la norme. Pour eux, la norme ne devient pas norme parce qu'elle a de bons effets. La norme a de bons effets parce qu'elle est la norme. Aussi longtemps que la norme reste la norme, les bons effets de la norme sont une vérité établie, quand bien même ils tarderaient à se produire et seraient solennellement démentis par l'expérience.

4

Il y a des normes qui servent seulement à repérer les récalcitrants. Pour les consentants, ce sont les meilleures normes : elles permettraient de séparer le grain de l'ivraie. Y a-t-il meilleur effet à attendre d'une norme ?

5

Le jeune récalcitrant se dira qu'ayant toute sa vie devant lui, il a beaucoup à perdre s'il ne résiste pas. Le vieux récalcitrant se dira qu'ayant presque toute sa vie derrière lui, il a bien peu de chose à perdre s'il subit des représailles parce qu'il résiste.

Le jeune consentant se dira qu'ayant toute sa vie devant lui, il a beaucoup à perdre s'il subit des représailles parce qu'il résiste. Le vieux consentant se dira qu'ayant presque toute sa vie derrière lui, il a bien peu de chose à gagner en résistant.

6

Le récalcitrant résiste quand on lui nuit. Même s'il n'est pas certain des motifs pour lesquels on lui nuit, même s'il les ignore, il résiste. Il lui suffit de comprendre et de sentir qu'on lui nuit pour qu'il résiste. Et s'il se questionne sur les motifs de ceux qui lui nuisent, la connaissance de ces motifs n'est pas une condition sine qua non de sa résistance. Cette connaissance est un moyen de rendre sa résistance plus efficace.

Le consentant ne résiste pas quand on lui nuit. Pour ne pas reconnaître qu'on lui nuit, il exige de connaître avec une quasi-certitude les motifs de ceux qui lui nuisent. Sinon il niera que ces actions sont nuisibles et il postulera que les intentions des personnes qui lui nuisent sont bonnes et que leurs actions le sont aussi. Cette attitude n'a certainement pas pour cause la rigueur intellectuelle, ni une candeur rendant inconcevable la malveillance de ceux qui lui nuisent. Elle est une ruse grâce à laquelle le consentant trompe les autres et se trompe lui-même et grâce à laquelle les consentants se confortent dans leur défaillance morale partagée en se dissimulant leur incapacité à résister et leur désir de ne pas résister. Leur ignorance des motifs précis de ceux qui leur nuisent est pour les consentants une manière de se dispenser de résister. On ne s'étonnera guère qu'ils se vautrent dans cette ignorance, qu'ils se

bouchent les oreilles quand on essaie de les éclairer sur ces motifs, en se contentant de réclamer une certitude impossible en pareille matière.

Mais les récalcitrants ne sont pas dupes et ils voient clair dans le jeu des consentants.

7

Pour les consentants, ceux qui ne se conforment pas à la norme leur nuisent. Quant aux motifs, ils n'ont pas besoin d'aller les chercher loin : les récalcitrants sont simplement des égoïstes et des méchants parce qu'ils ne se conforment pas à la norme.

Pour les consentants, ceux qui se conforment à la norme ne sauraient leur nuire. Le respect de la norme produisant nécessairement de bons effets, ceux qui s'y conforment ont nécessairement de bons motifs.

8

Pour les consentants, le consentement est un acte d'héroïsme. Pourtant ils ne décident même pas à quoi ils consentent. Leur consentement ne leur en semble que plus héroïque.

9

Le consentement se fabrique. Mais on ne doit pas en conclure que la récalcitrance est naturellement donnée. La tendance au consentement est probablement plus forte que la tendance à la récalcitrance, et donc assez facile à exploiter. Le consentement, c'est l'abandon à des forces qui ne sont pas les nôtres, et qui souvent nous sont opaques. Pour sa part la récalcitrance doit être cultivée par l'opposition à ces forces qui menacent toujours de l'anéantir.

10

La récalcitrance libre et éclairée est beaucoup plus fréquente que le consentement libre et éclairé. Pour consentir, il suffit de se laisser emporter par le courant qui emportent tous les consentants qui consentent. Pour récalcitrer, il ne suffit pas d'imiter le voisin : il faut s'extirper du courant des consentants, ce qui demande de l'autonomie, de l'intelligence, de la force de caractère et de la vigueur.

11

La sagesse du consentant, c'est la sagesse de l'enfant sage.

12

Toutes les absurdités commises par le gouvernement sont des occasions pour les consentants de consentir. Les consentants ont consenti et continuent de consentir aux mesures disproportionnées prises par le gouvernement pour lutter contre un virus dont la létalité est comparable à celle de la grippe. Et maintenant ils consentent aussi à se faire injecter des vaccins expérimentaux et à se faire imposer un passeport vaccinal par le gouvernement dans l'espoir que ce même gouvernement ne resserre pas ces mesures disproportionnées et les assouplissent même l'automne prochain.

13

Les consentants consentent à ce qu'on contraigne les récalcitrants à consentir. Les consentants intégraux – certains diront intégristes – l'exigent même. La force de leur consentement dépend en partie de l'idéal du consentement universel. Mais si cet idéal venait à se réaliser, leur consentement perdrait beaucoup de sa valeur. C'est que la supériorité morale des consentants intégraux dépendrait du fait que tous ne seraient pas assez moraux pour consentir. Ces consentants ont besoin des récalcitrants pour se faire valoir. Ainsi la victoire totale et définitive sur les récalcitrants les embarrasserait au plus haut point.

14

La valeur du consentement étant proportionnelle à l'absurdité de ce à quoi on doit consentir et des moyens qu'on prend pour obtenir ce consentement, les consentants intégraux peuvent dormir sur leurs deux oreilles : les récalcitrants dont ils ont besoin pour se mettre en valeur ne disparaîtront pas aussi longtemps que le gouvernement continuera de multiplier les inepties. Si ces consentants pouvaient comprendre leurs propres motifs sans anéantir du même coup leur prétendue supériorité morale, les récalcitrants pourraient les manier et même s'en faire des alliés pour modérer la répression du gouvernement qui, si elle gagne en violence, pourrait anéantir les récalcitrants, ou du moins les réduire au silence. Mais c'est là rêver. D'autant plus que ces consentants pourraient voir dans la moindre réticence ou hésitation un acte de résistance immoral et dangereux.

15

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les consentants intégraux s'accommodent fort bien des changements de normes. L'important, ce n'est pas tant d'adhérer à telle norme, que de manifester fièrement et même bruyamment un consentement toujours renouvelé aux décisions incohérentes et arbitraires des autorités politiques et sanitaires. De nouvelles normes sont autant d'occasions de renouveler leur consentement et de trouver des récalcitrants à vilipender. Sinon leur consentement serait menacé de sclérose.

16

Des consentants qui consentent à recevoir des injections expérimentales simplement parce qu'on le leur demande, et de ceux qui y consentent parce qu'on leur offre des marchandises et des services gratuits, qu'on organise une loterie pour les personnes vaccinées, ou qu'on leur promet accès à des services non essentiels en temps de confinement, lesquels sont les consentants les plus rampants ? À première vue, on pourrait penser que ce sont les premiers. Ne se conforment-ils pas aux désirs des autorités sans qu'on doive avoir recours à un incitatif ? Leur consentement n'en est-il pas plus pur ? Il en serait ainsi si le consentement des seconds portait seulement sur les injections expérimentales. Mais ils consentent aussi à ce que les autorités achètent leur consentement, ce qui témoigne d'une grande bassesse de caractère. Ceux qui consentent à ce qu'on use de la carotte avec eux peuvent consentir à tout en échange de quelques brouilles ou de récompenses un peu plus substantielles.

Quant aux récalcitrants, on n'aboutit à rien en essayant de marchander pour obtenir leur consentement. Une telle tentative blesse leur sens de l'honneur et les dissuade de consentir à la vaccination. Pourquoi consentiraient-ils à recevoir les injections requises alors qu'ils ne consentiraient pas à recevoir le gros lot tiré parmi les personnes vaccinées ou à présenter leur passeport vaccinal pour entrer dans un restaurant, un café ou une salle de spectacle ? Cette perspective est pour eux une raison supplémentaire de refuser de consentir aux injections expérimentales.

17

Ce qui pousse plusieurs récalcitrants à ne pas consentir aux injections expérimentales et au passeport sanitaire, c'est qu'ils savent très bien qu'un tel consentement les dégraderait. Cette capitulation les disposerait à consentir à d'autres choses que les autorités politiques et sanitaires exigeraient d'eux tôt ou tard, en menaçant de les priver précisément de ce qu'ils auraient reçu en échange de leur consentement. Car plus nous consentons à ce qu'exigent ces autorités, plus elles exigent impérieusement notre consentement à des mesures qui engloberont la quasi-

totalité de notre existence. Ce serait donc nous illusionner que de croire qu'il est possible de faire des conventions, de conclure des pactes avec ces autorités qui profitent de nos dispositions croissantes au consentement pour modifier les termes de ces ententes et exiger encore une fois que nous consentions à ceci ou à cela, car tel est leur bon plaisir.

Face à de tels procédés déloyaux, deux possibilités s'offrent aux récalcitrants : soit ils cèdent et ils consentent, et alors ils deviennent petit à petit des consentants ; soit ils refusent de céder et ils ne consentent pas, et alors leur récalcitance se radicalise.

18

Les consentants ne sont pas toujours passifs dans leur manière de consentir. Non contents de consentir aux mesures imposées ou recommandées par les autorités politiques et sanitaires – au point de ne pas faire de différence entre ce qui est obligatoire et ce qui est recommandé –, ils prennent l'initiative d'étendre et de radicaliser ces mesures. Si les autorités leur disent qu'ils doivent porter un masque chirurgical au travail quand ils se trouvent dans des aires accessibles à d'autres personnes que les employés ou quand il n'est pas possible de respecter la distanciation sociale dans les aires réservées aux employés, ils ont tôt fait de se convaincre qu'on leur demande de consentir à porter un masque dans les aires communes seulement accessibles aux employés, et qu'ils peuvent seulement le retirer quand ils sont assis à leur bureau. Et ils s'efforcent d'obtenir de leurs collègues moins consentants le consentement à ces nouvelles mesures, qu'ils croient provenir des autorités. Et ce n'est pas une mince affaire de les détromper en lisant avec eux les mesures imposées ou recommandées par les autorités, tant ils plaquent sur ces phrases ce à quoi ils ont décidé de consentir de leur propre initiative.

19

Le consentement des consentants obtenu par les autorités politiques et sanitaires ne porte pas seulement sur les mesures sanitaires prises séparément (le port du masque, la distanciation sociale, la fermeture des commerces non essentiels, la vaccination massive, le passeport sanitaire, etc.), mais porte aussi sur la nouvelle réalité sociale qui est en train de se mettre en place. Une réalité où les policiers, les agents de sécurité, les employeurs, les collègues et les employés des commerces que nous fréquenterons pourront vraisemblablement s'enquérir légalement de notre statut vaccinal ; une réalité où nous disposerons de moins en moins de notre propre personne ; une réalité où l'on pourra nous imposer toutes sortes de punitions si nous refusons d'obtempérer ; une réalité où les consentants intégraux, à l'unisson avec les autorités et les médias, verront dans ceux qui refusent de consentir des dogmatiques radicalisés, voire de dangereux criminels.

20

Les consentants intégraux, s'ils avaient vécu il y a quelques siècles, auraient en toute bonne foi dénoncé les hérétiques à la Sainte Inquisition et auraient été témoins dans des procès pour sorcellerie. Ou, plus récemment, ils auraient été des membres convaincus du parti national-socialiste ou du parti bolchevique.

21

Presque tous conviennent du rôle important qu'ont joué les consentants dans les régimes liberticides, notamment en tenant les récalcitrants responsables de presque tous les maux, y compris ceux causés par leur consentement. Avec un peu de recul historique, même les consentants le reconnaissent. Ce qui ne les empêche aucunement de commettre présentement des erreurs semblables à celles leurs prédécesseurs et de croire comme eux qu'ils sont dans le juste.

22

Les consentants s'imaginent que s'ils obéissent, les autorités politiques et sanitaires les laisseront tranquilles et même les récompenseront pour leur obéissance. Quelle naïveté ! Ces récompenses, que les autorités donnent mais peuvent reprendre quand bon leur semblera, ne sont qu'un moyen de cultiver des dispositions au consentement. Plus les consentants consentiront, plus les autorités se sentiront en position d'exiger d'eux qu'ils consentent à leurs diktats.

23

Avec l'appui des médias et des consentants, les autorités politiques et sanitaires s'apprêtent vraisemblablement à mener une guerre d'usure contre les récalcitrants. S'il est ainsi, on nous harcèlera, on nous imposera toutes sortes d'interdictions et de mesures sanitaires ciblées, on nous privera des services jugés non essentiels (et peut-être aussi d'une partie des services essentiels), on nous menacera de sanctions disciplinaires et de congédiement, on nous fera passer des tests de dépistage récurrents à titre préventif et on nous isolera plus souvent dans l'espoir de nous faire céder. C'est pourquoi nous devons nous préparer à un état de siège.

24

Aussi longtemps qu'il n'est pas dans leur intérêt manifeste d'arrêter de consentir, les consentants continueront de consentir. Les consentants normaux, bien que moins zélés que les consentants intégraux, persisteront eux aussi dans leur consentement. Dans le meilleur des cas, ils ne diront mot, ce qui revient à consentir. Peu leur importe

qu'on rende la vie insupportable aux récalcitrants. C'est pourquoi les récalcitrants doivent leur rendre la vie difficile en s'assurant que les mesures qu'on pourrait vouloir leur imposer nuisent aussi aux consentants. Si nous étions assez nombreux au Québec, l'entrée en vigueur du passeport sanitaire provoquerait un boycott de tous les commerçants qui offrent des services non essentiels par toutes les personnes non vaccinées, ce qui pourrait affaiblir leur consentement. Compte tenu du fait que nous constituons une faible minorité, il nous faut avoir recours à des stratagèmes de guérilla, par exemple dans les milieux de travail, où l'on pourrait rendre progressivement la vaccination obligatoire.

Ne dites pas à vos employeurs que vous n'êtes pas vaccinés et que vous n'avez pas l'intention de l'être. Évitez d'en parler. Ou induisez-les en erreur. Ou mentez-leur. Sauf dans le secteur de la santé, ils ne peuvent pas encore vous demander une preuve de vaccination. Profitez du fait que les médias et les autorités politiques et sanitaires représentent les récalcitrants comme des imbéciles qui appartiennent à la lie de la société. Vous différez tellement de l'idée qu'ils se font des récalcitrants qu'ils seront disposés à ne pas vous prendre pour des récalcitrants. Et comme cela les ennuerait d'avoir à gérer des récalcitrants, ils en viendront facilement à croire ce qu'ils veulent croire. Usez de la trêve estivale pour les mettre en situation de dépendance envers vous. Soyez proactifs : les patrons aiment ça. Proposez-leur des projets d'envergure pour l'automne. Engagez-vous dans ces projets et engagez-y vos supérieurs. Faites-leur prendre des engagements vis-à-vis de leurs clients ou de leurs supérieurs. Assurez-vous d'être le seul à avoir certaines des compétences et des connaissances nécessaires à la conduite de ces projets. Faites preuve d'une certaine opacité vis-à-vis de vos collègues afin qu'ils ne puissent pas vous remplacer facilement. Évitez de bien « documenter » tout ce que vous faites. Gardez beaucoup de choses dans votre tête. Arrivent l'automne et peut-être aussi l'obligation de présenter une preuve vaccinale à vos employeurs pour ne pas vous exposer à des sanctions disciplinaires et être congédiés, ou pour ne pas devoir vous soumettre à des mesures sanitaires s'appliquant spécialement aux non-vaccinés et à un dépistage préventif systématique. Ne vous opposez pas ouvertement. Faites comme si vous aviez l'intention de fournir cette preuve. Si on vous relance car la date limite approche, dites que vous allez le faire bientôt, en prétextant un oubli ou l'attente de votre deuxième dose qui est sur le point d'être administrée. Ou gagnez du temps en invoquant le respect du secret médical : ce n'est que vous n'êtes pas vaccinés, mais vous trouvez que vous n'avez pas à fournir cette information confidentielle à vos employeurs. Quand il ne sera plus possible de jouer ce jeu, faites enfin comprendre à vos employeurs que vous n'avez pas l'intention d'obtempérer. Faites-leur comprendre, idéalement à mots couverts, la mauvaise posture dans laquelle ils se trouvent, par exemple en disant que vous trouveriez très dommage de ne peut-être pas pouvoir poursuivre tous les projets dans lesquels vous vous êtes engagés et que vous trouvez très stimulants. Expliquez votre attitude par vos hésitations : ne leur dites surtout que vous avez agi par calcul. Vous auriez plutôt agi ainsi par peur du vaccin et par peur de perdre votre emploi. Vous avez eu peur de parler. Et vous n'étiez pas décidés. Vous avez seulement voulu gagner du temps pour prendre une décision éclairée. Voilà que vous vous retrouvez dans cette situation fâcheuse, pas seulement pour vous mais aussi pour vos employeurs. Vous êtes vraiment navrés qu'on en arrive là.

Retournez la pression qu'on a voulu exercer sur vous contre vos supérieurs et vos collègues. Coordonnez vos efforts avec d'autres récalcitrants s'ils vous paraissent dignes de confiance. Faites sentir à vos employeurs et à vos collègues consentants – c'est eux qui devront reprendre votre charge de travail, sans pouvoir s'y retrouver – que le passeport sanitaire est aussi désavantageux pour eux et qu'il ne s'agit pas seulement d'être vacciné pour en éviter les inconvénients. Ce qui pourrait affaiblir leur consentement, du moins si vous demeurez fermes et si vous avez su vous rendre indispensables ou difficilement remplaçables.

À la guerre comme à la guerre.